

Initiatives ministérielles

dit, la majorité des personnes âgées du Nord vit sous le seuil de la pauvreté.

Pour la plupart, les personnes handicapées du Nord qui sont concernées par ce projet de loi, comme les personnes âgées, sont plus menacées par la pauvreté que les autres à cause des débouchés moins nombreux, de la discrimination, du fait qu'on ne reconnaît pas leur travail, du coût de la vie plus élevé et du soutien du revenu insuffisant.

De nombreuses personnes âgées vivent uniquement de leur régime de pensions et de l'argent provenant de pensions acquises par leur travail, parce qu'un grand nombre d'entre elles partagent leur revenu avec des parents dans le cadre de la famille étendue. Elles partagent leur revenu avec leurs fils et leurs filles, leurs petits-enfants et d'autres parents. Il ne s'agit pas d'un revenu qui subvient aux besoins d'une seule personne ou de deux, selon le cas, mais d'un revenu qui aide j'imagine à assurer le bien-être de toute la famille, lorsque le chômage est élevé.

Quant à la question de la pauvreté, c'est un autre problème qui est ressenti, je pense, à cause des répercussions de ce projet de loi qui n'est pas assez modifié. L'organisation de lutte contre la pauvreté a déterminé qu'un Canadien sur quatre âgé de plus de 65 ans vit au-dessous du seuil de la pauvreté. Le risque de pauvreté est plus grand pour les femmes de plus de 65 ans qui vivent seules ou sans membre de leur famille. Plus de la moitié de ces femmes vivent dans la pauvreté contre seulement 23,9 p. 100 des hommes. Ces personnes qui ont contribué à l'édification de notre pays, qui ont fondamentalement investi le travail de toute leur vie pour bâtir et pour améliorer nos collectivités et pour nourrir des familles, méritent vraiment mieux que le traitement qu'on leur inflige. Personne ne devrait être obligé de vivre au-dessous du seuil de la pauvreté—mais ce n'est pas le cas dans notre pays.

J'aimerais aussi ajouter que, d'après les données du recensement, deux Canadiens sur cinq gagnaient moins de 10 000 \$ en 1985. Or, ce pourcentage est bien plus élevé dans le Nord que dans le reste du Canada, notamment en ce qui concerne les invalides, les autochtones y compris les métis, ainsi que les Indiens vivant dans une réserve. Il est aux environs de 55 p. 100.

Les résidents du Nord, notamment les personnes âgées, sont là pour témoigner que le revenu est réparti bien inégalement au Canada. Dans les années 1990, nos aînés, nos vieillards, ne sont pas pauvres par choix. La

pauvreté leur est imposée. Leur situation, comme celle des enfants canadiens qui vivent dans la misère, constitue le problème le plus horrible au Canada à l'heure actuelle. Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir des sans-foyer et des affamés, quand le Canada a la réputation d'être un des pays où l'on vit le mieux. Les vieillards et les enfants des pauvres sont les victimes les plus démunies de la société. À mon avis, ce problème est une honte nationale.

Nos vieillards sont non seulement victimes de la pauvreté, mais—et c'est un sujet des plus difficiles à aborder—ils sont de plus en plus victimes de mauvais traitements. Je veux parler des sévices physiques, de la négligence, de l'exploitation financière et de l'intimidation dont ils sont victimes. Nos aînés, nos personnes âgées, sont violentés parce qu'ils sont vulnérables, à cause de leur âge. Ce problème a probablement toujours existé, mais enfin, on s'en préoccupe. Comme les invalides, les personnes âgées sont victimes de mauvais traitements parce qu'elles doivent compter sur les autres pour obtenir des soins. Les coupables sont souvent des membres de la famille, mais aussi des voisins, des dispensateurs de soins, des étrangers et des membres de la parenté. C'est un sujet dont on n'aime pas parler. Ce sont des faits parfois incroyables, mais qui existent. D'après les statistiques, la violence familiale, y compris celle qui est faite aux personnes âgées, est plus répandue dans les collectivités autochtones qu'ailleurs. Ce ne sont pas des statistiques que j'aime citer en tant qu'autochtone, mais c'est un fait.

Connaissant les problèmes des personnes âgées, des personnes handicapées et des autochtones, il nous incombe au plus haut point de financer les programmes et services destinés à aider ces groupes importants mais vulnérables.

Je voudrais en terminant rendre hommage à tous les gens du Nord, travailleurs ou parents qui prodiguent des soins aux personnes âgées.

Je voudrais mentionner aux députés qu'il y a deux personnes âgées de Yellowknife qui ont consacré toute leur vie à aider les pauvres, les sans-abris aux prises avec le froid. Il n'y a rien de formidable à coucher dehors quand il fait 40 sous zéro. C'est vraiment triste.

À Yellowknife, Ruth et Gordon Bailey ont longtemps ouvert leurs portes aux étrangers et amis dans le besoin. Aujourd'hui, M^{me} Bailey a des problèmes de santé et son mari et elle ont changé de ville, mais ils font encore du bénévolat pour l'Église et la communauté. Si nous avions tous autant à coeur que les Bailey d'améliorer la qualité